CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE DU VERMANDOIS EURL
3, RUE FAGARD

02110 BOHAIN EN VERMANDOIS

Facture

Facture - N° : 102825 du 14/04/2026

SEGARD RICHARD
20 BOULEVARD HENRI IV
75004 PARIS

Véhicule Controlé

Marque :	CITROEN	Type :	M10CTRVP043A959
Modèle :	C3	Kilometrage :	114587
Immatriculation :	EQ-559-PC	N° Série :	VF7SXHNZ6HT639725

Date	Type	N°	Client	Page 1 sur 1
14/04/2026	**Facture**	**102825**	**0 - Particuliers**	

CTP PV 26089944 - EQ-559-PC - SEGARD RICHARD - CITROEN C3

Désignation	Base HT	Rem. %	TVA %	TVA €	HT €
14/04/2026 OBLI - Contrôle obligatoire Co CTP PV 26089944 - EQ-559-PC - SEGARD RICHARD - CITROEN C3	64.53	10.32	20.00%	11.57	57.87
O.T.C.	0.47		20.00%	0.09	0.47

Total Redevance	HT €	TVA €	TTC €
Redevance O.T.C. - Contribution forfaitaire collectée pour le compte et sur l'ordre de l'O.T.C. (Arrêté du 14/01/2026)	0.47	0.09	0.56

TVA	Base HT	Total €
TVA 20%	58.34	11.66

Echéance : Comptant, le 14/04/2026 - Aucun escompte accordé

Réglement	Réglé €

Total HT	**58.34€**
Total TVA	**11.66€**
Total TTC	**70.00€**

Reste à payer : 70.00 €

Toute somme non payée à l'échéance prévue par le client professionnel donnera lieu de plein droit au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, ainsi que des intérêts de retard à un taux correspondant au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points avec au minima un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de la facturation. Ces intérêts courant du jour de l'échéance jusqu'au paiement. Aucun escompte pour paiement anticipé.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client de AUTOSECURITE ou en l'absence de réponse du service, le Client consommateur pourra soumettre le différend relatif à la réservation ou aux présentes CGU l'opposant à AUTOSECURITE au médiateur dont les coordonnés sont les suivantes : 11 Association Nationale des Médiateurs, 2 rue de Colmar, 94300 VINCENNES Site internet : http://www.anm-conso.com/index.php. Pour plus de détails, consultez notre site internet.